



## **Atelier du 3 décembre 2014**

**BIENVENUE !**

*La Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le groupement Atelier Urbanova - Afipar en charge de l'élaboration du diagnostic agricole sont heureux de vous accueillir pour cet atelier.*

*Le but de cette séance est de vous donner l'occasion de participer à la définition de premières pistes d'orientations du futur PLUi en matière d'agriculture. Il s'agira de répondre concrètement à la question suivante :*

### **Comment créer de bonnes conditions de développement économique et durable pour l'ensemble des activités agricoles ?**

*Cette question concerne notamment les sujets suivants :*

- *La diversification des productions (grande culture, élevage, maraîchage,...)*
- *L'adaptation du territoire aux nouvelles formes d'exploitations (entreprises de travaux agricoles, agriculture de proximité,...)*
- *La prise en compte des enjeux de développement durable dans l'agriculture*
- *Le devenir de l'agriculture dans les marais*
- *Les politiques foncières pour la préservation de l'activité agricole*
- ...

*À l'issue de cet atelier, le contenu des échanges sera consigné et remis aux élus pour enrichir leur réflexion sur les enjeux agricoles. Ces éléments participeront aux choix des orientations relatives à l'agriculture pour l'agglomération (définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi). Une réunion de restitution de ces données sera organisée début 2015.*

*Alors c'est parti ! Voici l'occasion de vous exprimer sur l'agriculture de notre agglomération Rochelaise.*

# Les enseignements généraux du diagnostic agricole

Environ 21 000 ha<sup>②</sup> de terres agricoles sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (65% du territoire)

Environ 210 exploitants<sup>③</sup> recensés sur le territoire en 2014

Un questionnaire envoyé à l'ensemble des exploitants (68% de réponses au questionnaire)

Une baisse importante de l'emploi agricole (entre 2000 et 2010 : -28% d'exploitations, -40% d'équivalent temps plein salariés)<sup>①</sup>

1 exploitant sur 2,5 a plus de 55 ans<sup>①</sup>

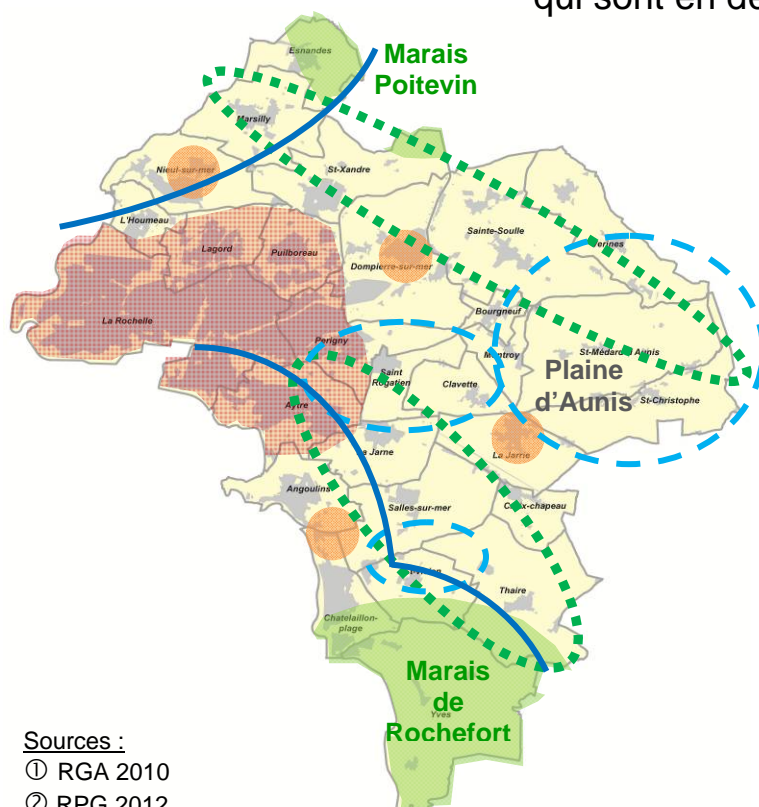
Une trentaine d'exploitants sans succession avérée<sup>③</sup>

Des exploitations de taille de plus en plus importante

Une filière céréale performante et principalement exportatrice (75% des exploitations en céréales et oléoprotéagineux)<sup>①</sup>

Une disparition progressive des exploitations d'élevage<sup>①</sup>, mais un développement prévu à court terme pour certaines d'entre elles<sup>③</sup>

Des activités de diversification (vente directe, transformation à la ferme, agrotourisme,...) qui ne résistent pas à l'érosion de la main-d'œuvre agricole<sup>①</sup>, mais qui sont en développement ces dernières années<sup>③</sup>



Un rythme de consommation des terres agricoles par l'urbanisation en diminution depuis 2010

- Terres à dominante de grandes cultures
- Terres à dominante de prairies permanentes
- Principaux secteurs irrigués
- Périmètres de captage d'eau potable
- Secteurs soumis au risque de submersion
- Unité urbaine centrale
- Pôles d'appui

## Sources :

- ① RGA 2010
- ② RPG 2012
- ③ Questionnaire CDA 2014

# Les enseignements en matière d'économie agricole

En 2010, la CDA comptait 235 exploitations avec les orientations suivantes<sup>①</sup> :

| Orientation principale   | Nb d'exploitations | Surface moyenne | Nb d'équivalent temps plein |
|--------------------------|--------------------|-----------------|-----------------------------|
| Céréales et protéagineux | 170                | 106 ha          | 0,9                         |
| Polyculture élevage      | 32                 | 100 ha          | 2,6                         |
| Bovins Lait              | 8                  | 90 ha           | 2,3                         |
| Légumes                  | 8                  | 9,5 ha          | 2,3                         |
| Fleurs/horticulture      | 7                  | 2,1ha           | 4,2                         |

De 2000 à 2010, l'élevage régresse. La richesse potentielle produite par l'élevage diminue de 1,3 millions d'euros. Si les céréales représentent la majorité du potentiel économique (16 millions d'€), la production de légumes de plein champ et le maraîchage sont bien placés (1 million d'€) au regard des très petites surfaces qu'ils occupent. À l'avenir, la diminution de richesse produite sur le territoire est un risque. L'avenir de l'élevage laitier est compromis. Selon le questionnaire, une dizaine d'élevages signalent toutefois des projets de développement. Notons la présence de quelques productions de niche sur le territoire (élevage d'autruche,...).

Source : évaluation de la Production Brute Standard à partir des RGA 2000 et 2010

La production en Agriculture Biologique ou les circuits courts permettent de conserver de la valeur ajoutée et de l'emploi. 13 exploitations produisent en bio sur le territoire de la CDA (essentiellement en maraîchage, la grande culture n'est pas ou peu concernée). Une quarantaine d'exploitations commercialisent en circuits courts ou prévoient de le faire<sup>③</sup>.

## **Ce que dit le Plan régional pour l'agriculture durable de Poitou-Charentes :**

- Améliorer la performance économique des entreprises agricoles et agroalimentaires
- Doter les filières d'outils pour leur développement et leur résistance économiques
- Soutenir spécifiquement et prioritairement les activités d'élevages
- Soutenir les activités d'élevage dans les zones humides
- Renforcer les organisations économiques de transformation des produits régionaux
- Favoriser la diversification des activités, développer l'économie de proximité, développer et simplifier les signes de qualité, développer l'agriculture biologique
- Consolider le lien des agriculteurs avec les citoyens consommateurs
- Préserver les espaces agricoles par la maîtrise foncière

## **Ce que dit le Schéma de Cohérence Territoriale de la CDA :**

- Inciter au développement de l'agriculture biologique dans une logique de circuits courts
- Inciter à la mise en place d'un périmètre de protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

## **Ce que dit l'Agenda 21 de la CDA :**

- Développer une industrie de transformation
- Développer une agriculture biologique locale (agriculture périurbaine) et mettre en place des circuits courts de distribution
- Développer l'accès à une alimentation locale de qualité
- Adopter une stratégie foncière intercommunale

# Déroulement de l'après-midi

## 14h00 – 14h15 : Accueil des participants

Vous êtes invités à vous asseoir dans le cercle de la plénière. Une explication rapide de l'objet du diagnostic agricole du PLUi (CDA), du déroulement de la réunion (BE), de son objectif et de sa finalité vous sera faite.

## 14h15 – 14h30 : Présentation des principaux éléments de diagnostic

Les principaux éléments du diagnostic agricole vous seront présentés succinctement.

## 14h30 – 15H00 : « Place du marché »

Vous inscrivez sur une feuille et annoncez à l'assemblée le sujet que vous souhaitez mettre au débat lors d'un groupe de travail (sujet se rapportant à la question centrale de l'atelier). Vous êtes ensuite invité à afficher votre sujet sur la « place du marché ». Vous pouvez proposer plusieurs sujets de discussion.

Une fois que tous les sujets auront été annoncés, les animateurs les regrouperont éventuellement entre eux, en concertation avec les personnes concernées, afin de limiter le nombre de groupes de travail.

Vous allez ensuite « faire votre marché » : vous choisissez la thématique qui vous intéresse le plus parmi celles proposées et rejoignez le groupe correspondant.

## 15H00 – 15h45 : Groupes de travail thématiques

Les animateurs donneront quelques consignes pour le déroulement de ces groupes de travail. Ces mêmes consignes seront à votre disposition dans chaque salle de travail.

## 15h45 – 16h30 : Restitution des groupes de travail en plénière

À tour de rôle, le « rapporteur » de chaque groupe exposera les 3 « pistes d'orientations » qui ressortiront des discussions. Les échanges sur ces propositions seront possibles, mais devront être succincts pour permettre à tous les groupes de s'exprimer.

## 16H30 – 16H45 : Évaluation à chaud

Vous êtes invités à répondre à la question suivante sur un post-it : « *Pensez-vous que les pistes d'orientations présentées répondent bien à la question posée ? Si des orientations importantes n'ont pas été citées, quelles sont-elles ?* ».

Vous êtes ensuite invité à coller ce post-it sur le panneau d'évaluation en fonction de votre niveau de satisfaction générale sur cet après-midi.